

DDFPT

LA LETTRE

DIRECTEURS DÉLÉGUÉS AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES

LETTRE N° 30 | NOVEMBRE 2020



ÉDITO

Dire de cette période qu'elle est amphigourique est peu dire. Nous aspirons désormais tous à des jours meilleurs et à des moments forts à partager. Un projet de mutation réussi sera un moment heureux et un personnel heureux est plus efficace. Alors, n'attendez pas la date de fin du serveur pour faire appel aux conseils du SNETAA-FO pour rédiger votre lettre de motivation et votre CV et ainsi mettre tous les atouts de votre côté. Le SNETAA-FO a toute légitimité pour accompagner ensuite les recours des personnels non satisfaits de leur affectation ou non mutés. Alors, DDFPT ou PLP habilités aux fonctions, préparons ensemble, finalisons ensemble votre demande sur poste spécifique ! Le SNETAA ne lâche rien et saura vous accompagner et vous défendre jusqu'au bout.

UN BILAN DE FIN D'ANNÉE COMPLIQUÉ POUR LES DDF

Cette année scolaire 2019-2020 inédite a été plus qu'éprouvante pour toutes et pour tous les DDFPT.

Pour certains, le télétravail n'a pas toujours été aisé : isolement, absence de communication avec parfois les équipes de direction, le rectorat ou les IEN et avec un matériel informatique non adapté au télétravail. Pour d'autres, des réunions de direction ont pu être organisées afin de mettre en place des groupes de travail sous forme de cellules de crise. Cela n'a pas été la majorité mais certains inspecteurs en industriel ont communiqué avec les DDFPT pour connaître leurs stratégies au sein des EPLE.

La préparation du confinement a nécessité le rappel de tous les

élèves en PFMP, l'information des partenaires et l'organisation de la reprise lors du déconfinement avec la mise en place d'un protocole de sécurité inspiré du guide national pour la mise en sécurité des plateaux techniques. Le plus compliqué fut l'approvisionnement en produits désinfectants et gel hydroalcoolique. Le retour après confinement ne reposant, pour certains établissements, que sur une reprise en enseignement général, a fait que très vite les jeunes ont déserté les cours. Il a donc fallu changer de stratégie en assurant uniquement des cours d'enseignement professionnel. On peut regretter le discours discriminant de certains chefs d'établissement qui invoquaient le manque d'investissement de l'enseignement professionnel alors que les enseignants ont su

SOMMAIRE

- Edito **p.1**
- Un bilan de fin d'année compliqué pour les ddf **p.1**
- Les débuts difficiles d'une année scolaire ! **p.2**
- Le mouvement 2021 **p.3**

se mettre en ordre de marche en créant des cours interactifs alors qu'ils n'avaient pas forcément été formés à ces pratiques. Et si, forte de cette période particulière, l'organisation pédagogique a pu être testée en introduisant la distanciation, le manque de personnel pour la désinfection lors de la reprise a dû conduire certains DDF à modifier leur organisation pédagogique en intégrant le risque d'une seconde vague de Covid à la rentrée de septembre.

La préparation de la session des examens 2020 a représenté une lourde charge pour les DDF, le plus souvent dans des délais inacceptables. Aussi, les DDF revendiquent l'octroi d'une indemnité spécifique pour examens. Pour rappel, les DDF ne peuvent prétendre aux IMP ou HSE ou HSA pour rémunération des charges de travail supplémentaires. Si certains sont bénéficiaires, parfois, d'une partie de l'indemnité examen versée aux chefs d'établissement, ce n'est pas une pratique systématique et obligatoire pour tous les DDF.

La préparation de la rentrée 2020 a été également particulière lourde avec les emplois du temps et la session de septembre à organiser. La situation aura été tendue lors de cette reprise en septembre, avec des DDF qui devaient être sur tous les fronts pour accueillir, rassurer et accompagner les équipes pédagogiques et les élèves en toute sécurité.

Concernant les DDF stagiaires, certains ont pu avoir des contacts avec leurs prédécesseurs afin d'organiser au mieux leur rentrée, ce qui est loin d'être le cas pour tous. Aussi, il est très urgent de mettre en place les journées nationales et académiques de formation qui n'ont pas pu avoir lieu. Pour vous aider, consulter la lettre « spécial stagiaire DDF » à disposition sur le site www.snetaa.org.

LES DÉBUTS DIFFICILES D'UNE ANNÉE SCOLAIRE !

Si les masques sont arrivés en nombre dans des académies, il a fallu traiter de nombreuses autres situations difficiles, comme la programmation de CCF en rattrapage avec des élèves jamais vus, des sujets d'examen toujours pas arrivés la veille de l'épreuve, des PLP déjà en jury ou encore des effectifs en explosion avec de nombreuses demandes d'accueil d'élèves en bac pro, principalement dans les établissements du sud de la France (Occitanie et Corse). Faute de plateaux techniques en nombre suffisant, ces élèves ne peuvent pas être accueillis ; certaines régions n'ont par ailleurs pas suffisamment anticipé l'ouverture de formations.

Des difficultés ont aussi surgi dans la gestion des PFMP, avec une problématique liée à l'accueil des élèves dans certaines filières comme dans le secteur sanitaire et social, comme en EHPAD, dues aux précautions sanitaires Covid, mais aussi en hôtellerie où tout est à nouveau fermé. Du fait de cette crise sanitaire, les infirmières et médecins scolaires mobilisés sur la prévention Covid n'ont pas pu assurer parfois les visites médicales : résultat, pas de dérogation pour les PFMP. L'année va être longue !

Comme si cela ne suffisait pas, une foire aux questions sur les PFMP a semé le trouble dans nombre d'académies avec des directives hors réglementation et surtout hors statut des PLP. Le SNETAA-FO

est intervenu à plusieurs reprises auprès du DGESCO afin de remettre de la sérénité. L'objectif n'est pas de rajouter de la difficulté, aux DDF comme aux PLP, dans ces temps compliqués. Nul besoin de se tordre l'esprit ; gageons que de nouvelles directives nationales d'aménagement des modalités d'évaluation seront proposées en raison de ce nouveau confinement. Il aura fallu dans l'urgence, avec le confinement partiel de novembre, aménager les emplois du temps et alléger les groupes en classe et sur les plateaux techniques au besoin.

La rentrée difficile concerne aussi les stagiaires DDF qui doivent entrer de plain-pied avec leur nouvelle fonction, prendre contact avec l'établissement, s'adapter aux habitudes des équipes administratives et pédagogiques puis traiter les nombreux mails en attente. Pour les établissements qui en comptent, les sections d'apprentissage demandent beaucoup de temps, les entreprises tout juste en reprise d'activité pour certaines remplissant les contrats tardivement vu la situation sanitaire. Et même quand les apprentis ont un tuteur, les formations ne sont pas encore mises en place, du moins les collègues ne sont pas informés.

DDF, ne restez pas seuls dans ces moments difficiles : faites-vous assister d'un.e collègue aide technique, appuyez-vous sur la circulaire, demandez de l'aide au SNETAA !



LE MOUVEMENT 2021

Les vœux sont à formuler du mardi 17 novembre midi au mardi 08 décembre 2020, 12 heures. Le mouvement est défini par la note de service public publiée au BO spécial du 16 novembre 2020.

CAS PARTICULIER : LE MOUVEMENT SPÉCIFIQUE NATIONAL

Le mouvement spécifique national se déroule selon le même calendrier que le mouvement inter, et est prioritaire sur ce dernier.

Si, ayant candidaté dans les deux mouvements, des collègues obtiennent un poste spécifique national, cela annule leur demande interacadémique. Le mouvement spécifique national concerne les postes à profils pour les PLP industriels et tertiaires, PLP arts appliqués, PLP souhaitant en-

seigner en BTS, PLP souhaitant devenir DDF.

Cette année, 150 postes DDF toutes disciplines confondues sont proposés au mouvement spécifique en métropole et en outre-mer, soit environ 6,5 % de plus que l'année dernière. Comme tous les ans d'ici à la fin du mouvement, ce quota peut évoluer.

APRÈS LA PHASE INTRA-ACADÉMIQUE

Si vous n'obtenez pas satisfaction lors du mouvement spécifique pour un premier poste DDF ou si vous êtes nouvellement habilité.e et n'avez pas participé au mouvement spécifique national, vous pouvez tout de même demander après le mouvement intra, en affectation à l'année, un poste de « faisant fonction DDF ».

Le calendrier est propre à chaque académie et les affectations à l'année sont souvent traitées début juillet.

Pour demander un poste à l'année, adressez-vous aux responsables académiques du SNETAA-FO pour connaître les règles à suivre dans l'académie ainsi que son calendrier local précis et, plus généralement, pour obtenir des réponses aux questions que vous vous posez.

Et surtout :

- participez aux réunions SNETAA-FO
- avisez le SNETAA-FO académique de votre situation personnelle pour être informé.e et conseillé.e efficacement !

[DOSSIER À COMPLÉTER
POUR LE MOUVEMENT 2021](#)

[POUR PLUS D'INFOS :
CONSULTEZ L'AP MAGAZINE SPÉCIAL MUTATION](#)

Vous êtes professeur de lycée pro et vous avez besoin d'aide pour atteindre vos objectifs ?

Appelez dès maintenant le SNETAA-FO au :

01 53 58 00 30

pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé de la part de nos militants !

snetaa
FO



**LIRE L'AP MAGAZINE,
C'EST DÉJÀ AGIR !**



CONTACTEZ-NOUS !

01 53 58 00 30

WWW.SNETAA.ORG



SNETAA NATIONAL

24 RUE D'AUMALE, 75009 PARIS

